DOCUMENT B

ASSOCIATION DU BARREAU CANADIEN
Québec

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE

PAR VISIOCONFÉRENCE ZOOM
3 DÉCEMBRE 2025
12 H 00 À 14 H 00

PROCÈS-VERBAL

1. MOT DE BIENVENUE DU PRÉSIDENT DE L'ABC-QUÉBEC

Me Alexandre Forest remercie les personnes présentes et souhaite la bienvenue à Me Bianca Kratt, Présidente de l'ABC National, Me Suzie Lanthier, membre du Conseil d'administration de l'ABC, ainsi que Mes Sara Gloutnay et Jean-François Vézina, membres du Conseil d'administration de la Financière des avocats et avocates. Il poursuit en expliquant la procédure de vote en mode virtuel.

2. MOT DE LA PRÉSIDENTE DE L'ASSOCIATION DU BARREAU CANADIEN

Me Kratt débute ce point en remerciant la Division pour l'invitation à prendre la parole ainsi que les présidentes et présidents des sections de droit pour leur implication. Elle remercie également les représentants nationaux de l'ABC, qui contribuent à faire de l'association un défenseur efficace et respecté des juristes. Leurs rôles sont essentiels pour assurer un lien entre les Divisions et le bureau national. Elle remercie aussi l'ABC-Québec pour son incroyable travail en faisant de l'ABC une association forte, un défenseur efficace de juristes.

Elle poursuit en partageant ses priorités pour la nouvelle année. Elle débute en soulignant les pressions actuelles imposées sur le système juridique canadien, en plus de la vulnérabilité de la primauté du droit. Elle invite les membres à faire preuve de résilience envers ces défis, en mentionnant qu'il faut se soutenir mutuellement. Elle souhaite poursuivre dans la défense de l'indépendance de la magistrature, des juges et des juristes auprès de la société, en plus de souligner les besoins immenses en ressources pour le système judiciaire, afin de garantir les éléments essentiels d'une société libre et prospère. Finalement, elle termine en indiquant surveiller l'utilisation efficace et bien encadrée de l'IA.

3. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Me Forest indique que l'ordre du jour a été transmis par courrier électronique à tous les membres de l'ABC-Québec le 17 novembre 2025 et qu'aucun autre point n'a été ajouté, la lecture en est donc dispensée.

> ***AGA-03-12-2025 rés. 01 : Adoption de l'ordre du jour***
>
> ***Sur proposition de Me David Éthier, dûment appuyée par Me Maxime Gagné, l'ordre du jour est adopté à l'unanimité.***

4. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE DU 4 DÉCEMBRE 2024

Le procès-verbal a été transmis par courrier électronique à tous les membres de l'ABC-Québec le 17 novembre dernier, et Me Forest indique qu'aucun changement n'a été apporté depuis, la lecture en est donc dispensée.

PROJET

AGA-03-12-2025 rés. 02 : Adoption du procès-verbal de la réunion du 4 décembre 2024

Sur proposition de Me Sara Gloutnay, dûment appuyée par Me Patricia Timmons, le procès-verbal de l'Assemblée générale annuelle du 4 décembre 2024 est adopté à l'unanimité.

5. PRÉSENTATION DU RAPPORT ANNUEL 2024-2025

Me Jonathan Pierre-Étienne débute en indiquant que le rapport annuel a été transmis aux membres, et qu'il quitte avec le sentiment d'avoir réussi à continuer le progrès du passé tout en jetant les bases d'un futur encore plus reluisant pour la division et de façon plus générale, l'association. Il insiste sur quelques points de la dernière année, soient :

- La présence à l'international de l'ABC-Québec, notamment avec le succès des échanges bilatéraux avec le Conseil national des Barreaux de France
- L'importance des prises de position de la Division, notamment sur le financement de la justice, le maintien de la confiance du public et l'indépendance de la magistrature.
- La tenue d'un nombre record d'activités de section.

Il poursuit en soulignant l'importance du maintien de la confiance du public à l'égard du système de justice à l'ère de la désinformation, en mentionnant que la Division a un rôle à jouer dans ce grand défi.

Il termine en remerciant les membres du Conseil d'administration ainsi que la permanence, et tout particulièrement Me Manon Dulude, pour le travail accompli lors de la dernière année, tout en souhaitant une bonne année 2025-2026 à la Division à l'occasion de son 75e anniversaire.

6. PRÉSENTATION DES ÉTATS FINANCIERS VÉRIFIÉS POUR L'ANNÉE 2024-2025

Me Forest réfère les membres aux états financiers vérifiés et préparés par la firme Poirier & Associés inc., vérificateurs. Il invite M. Michel Poirier à venir les présenter.

Les résultats pour l'exercice clos au 31 août 2025 démontrent que celui-ci s'est terminé avec un excédent de 131 738 $ par rapport à un excédent de 187 500 $ pour l'année 2023-2024. M. Poirier passe en revue les revenus de l'exercice pour un total de 1 148 452 $ et les dépenses pour un total de 1 015 714 $. Les soldes des fonds au 31 août 2025 sont de 56 056 $ pour projets spéciaux, de 11 042 $ en immobilisations et de 1 543 215 $ non affecté, pour un avoir net de 1 610 313 $.

AGA-03-12-2025 rés. 03 : Adoption des états financiers vérifiés pour l'année 2024-2025

Sur proposition de Me Alexandre Forest, dûment appuyée par Me Hélène Montreuil, il est résolu à l'unanimité d'adopter les états financiers vérifiés pour l'année 2024-2025.

7. NOMINATION DES VÉRIFICATEURS POUR L'EXERCICE FINANCIER 2025-2026

Me Forest poursuit en indiquant que le Comité administration et finances ainsi que la directrice générale recommande la nomination de la firme Moquin Amyot pour l'exercice financier de l'année 2025-2026.

AGA-03-12-2025 rés. 04 : Nomination des vérificateurs pour l'exercice financier 2025-2026

PROJET

Sur proposition de Me Sara Gloutnay, dûment appuyée par Me Hélène Montreuil, il est résolu à l'unanimité de nommer la firme Moquin Amyot à titre de vérificateur pour l'année 2025-2026.

8. PRÉSENTATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION ET PRIORITÉS POUR L'ANNÉE 2025-2026

Me Forest poursuit en effectuant un court résumé de ce qui a été accompli depuis le début de son année de présidence, soit depuis le 1er juillet dernier, mais profite aussi de l'occasion pour souligner l'implication de Me Pierre-Étienne. Il débute en présentant le Conseil d'administration actuel de l'ABC, a commencé par Me Maxime Gagné à la vice-présidence, en soulignant les expertises diversifiées des membres.

Pour ses priorités de l'année, il indique qu'il désire maintenir l'interventionnisme de la Division dans la sphère publique, en citant en exemple la lettre récente en réponse à l'article de Patrick Lagacé, invitant les journalistes à respecter la limite de la critique du bien-fondé des décisions des tribunaux et d'éviter les attaques personnelles contre les magistrats. Il poursuit en annonçant l'intervention prochaine de la Division sur le projet de constitution du Québec. Il veut, par ailleurs, poursuivre une diversification de la composition de l'ABC-Québec, en incitant les juges et les juristes anglophones à joindre les rangs de la Division. Finalement, il désire mettre en œuvre une campagne de rayonnement concernant le 75e anniversaire de la Division.

9. MOT DE LA REPRÉSENTANTE AU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA FINANCIÈRE DES AVOCATES ET DES AVOCATS

Me Sara Gloutnay et Me Jean-François Vézina, respectivement représentante sortante et nouveau représentant du Québec au sein du Conseil d'administration de la Financière des avocates et avocats, s'adressent aux membres pour expliquer le fonctionnement de la Financière : il s'agit d'un organisme à but non lucratif qui a pour mission de servir la communauté juridique canadienne de manière pro bono afin d'offrir des services financiers et d'assurance. En 2025, ils annoncent la mise en place d'un programme de planification financière pro bono, de même que le lancement de « Mon plan », un outil en ligne de planification. Ils terminent en soulignant la fidélité des membres du Québec, en indiquant que le taux de fidélité aux services de la Financière a atteint 98 %.

10. VARIA

Aucun point n'a été ajouté.

11. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Me Forest remercie les participants.es et en profite pour leur transmettre ses vœux des fêtes en plus de leur souhaiter une bonne année 2026, en plus de les inviter au Cocktail du temps des fêtes de la Division.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 12 h 39.

PROJET